



APPEL À PROJETS CONTRAT DE VILLE 2024 AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

NOTE DE CADRAGE



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



La politique de la ville est une politique **visant à réduire les inégalités entre les territoires** afin de maintenir un territoire équilibré et solidaire reposant sur l'intégration harmonieuse des différents quartiers qui la composent. Elle s'efforce ainsi d'améliorer la vie des habitants résidant sur des quartiers concentrant des difficultés sociales, économiques et urbaines.

Un travail est en cours actuellement afin d'élaborer le nouveau Contrat de Ville pour la période 2024-2030. Différents groupes de travail et concertation citoyenne ont eu lieu

Afin d'anticiper sur ce nouveau contrat de Ville, et dans cette période de transition, il est proposé aux porteurs de projets de développer des actions concernant les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville de Compiègne telles que mentionnées dans le précédent contrat de Ville :

- Le Clos des Roses
- La Victoire
- Vivier-Corax-Mercières-Pompidou

Le nouveau périmètre des QPV est consultable sur le site <https://sig.ville.gouv.fr/>

Ce périmètre pourra faire l'objet de modification suite à l'adoption du nouveau contrat de Ville.

Les thématiques d'intervention priorisées en s'appuyant sur le travail d'évaluation du contrat de Ville et les premiers résultats des groupes de travaux, les priorités d'intervention doivent s'inscrire dans les 4 axes de « Engagement 2030 » :

- L'émancipation pour tous dans le respect des valeurs de la République et de la laïcité
- Le plein emploi
- La tranquillité et la sécurité publique
- Des quartiers adaptés aux transitions -dont les transitions écologiques et énergétiques- la résilience.

De manière plus spécifique, les priorités locales d'intervention demeurent :

- La levée des freins vers l'emploi
- La réussite éducative
- La santé
- La culture et le sport

Les projets proposés devront s'articuler et être complémentaires avec les dispositifs existants tels que la Cité Éducative.

[Chronologie de l'Appel à projets 2024](#)

12 janvier 2024 : Mise en ligne de l'appel à projets 2024 sur les sites internet de la ville de Compiègne/ARC et de la préfecture de l'Oise.

7 février 2024 : Réunion de lancement avec les porteurs de projets pour présenter les cadres d'intervention des partenaires et la gestion des demandes de subvention – à 18h30 au Centre Anne-Marie Vivé Rue Alexandre Dumas à Compiègne.

29 février 2024 : date limite de réception des demandes de subvention

Si nécessaire, vous pourrez être convié à présenter oralement votre dossier en présence des partenaires, en **mars 2024**.

Les partenaires du contrat de Ville étudieront les projets au regard de l'ensemble des priorités du nouveau Contrat de Ville.

Dépôt du dossier

Pour les premières demandes, enregistrer votre structure dans le portail Dauphin et pour répondre au présent appel à projets, les organismes sont invités à déposer dans le portail DAUPHIN : <https://usager-dauphin.cget.gouv.fr> . La demande de subvention qui sera dirigée automatiquement vers tous les financeurs partenaires du contrat de ville concerné.

Pour vous aider dans la saisie, un guide de saisie USAGERS est disponible sur le site. Pour éviter les erreurs, il est conseillé de le suivre scrupuleusement.

En sus du présent document, les porteurs sont invités à consulter les priorités de l'État et de la Région relatives à Politique de la Ville, présentées en annexe 1 et annexe 2.

Investissement :

Si vous souhaitez présenter un projet d'investissement et solliciter une subvention Région, votre dossier devra être transmis à la Ville par courriel en copie au référent Région au plus tard le **29 février 2024** (pour plus de précisions, se référer à l'annexe 2).

Ville : juliette.lecointe@agglo-compiegne.fr

Région : ronan.ottini@hautsdefrance.fr

Contacts - Contrat de Ville de l'Agglomération de la Région de Compiègne :

Agglomération de la Région de Compiègne/ Ville de Compiègne

Juliette LECOINTE, Directrice du Pole Services à la population

Juliette.lecointe@agglo-compiegne.fr

Stéphanie PAULET, Assistante Direction Politique de la Ville

Stephanie.paulet@mairie-compiegne.fr

Sous-Préfecture de Compiègne

Richard ROHMER, Délégué de la Préfète

Richard.rohmer@oise.gouv.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise

ddets-politique-ville@oise.gouv.fr

Région Hauts de France

Ronan OTTINI - Direction de l'aménagement du territoire et du logement - Service cohésion sociale et urbaine

ronan.ottini@hautsdefrance.fr